

COMMUNICATIONS **OFFICIELLES**

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

COMITE DU SITE

Comme annoncé dans le Bulletin numéro 9/87 un Comité du site a été créé. Il aura un rôle consultatif auprès du Directoire et du Comité de management; sa mission principale est d'évaluer, en tenant compte des installations existantes, toute demande de nouvelle occupation de terrain sur l'un quelconque des sites du CERN pour des bâtiments, soit provisoires soit définitifs, ou pour des aires de stockage en plein air, d'en examiner les implications pour l'infrastructure du CERN et de proposer d'autres solutions possibles.

La composition du Comité est la suivante :

Président / <i>Chairman</i>	:	F. Ferger
Membres / <i>Members</i>	:	M. Buhler-Broglin W.O. Lock M.-L. Mathieu J. May
Secrétaire / <i>Secretary</i>	:	C. Gelès

Les demandes ou plans de nouvelle occupation de terrain pour des bâtiments (baraquas comprises) ou pour des aires de stockage, selon définition ci-dessus, seront envoyés par les chefs de Division au président du Comité, aux fins d'évaluation, pour que des avis appropriés puissent être fournis au Comité de management et/ou au Directoire avant toute prise de décision. En outre, toutes informations pouvant aider le Comité du site dans l'accomplissement de sa tâche seront les bienvenues et pourront lui être soumises par l'intermédiaire de ses membres ou de son secrétaire.

COMITE CONSULTATIF SUR LES CONDITIONS DE L'EMPLOI

La réunion du Comité consultatif sur les conditions de l'emploi (CCEC) du 16 février 1987 a été entièrement consacrée à la réintroduction de facteurs de réduction applicables aux pensions des membres du personnel nouvellement recrutés qui prendront leur retraite entre 60 et 65 ans.

Une étude technique, établie par un groupe de travail interne avec le concours de S.E. P. Frochaux (Suisse) et de l'actuaire-conseil de la Caisse de Pensions a été présentée par le président du Groupe, G. Maurin. Elle était destinée à aider le Comité à préparer un rapport au Conseil concernant la solution technique de cette question. Ce document faisait l'historique des décisions prises dans le passé, examinait leur influence sur le déficit technique et donnait des explications sur les facteurs de réduction qui sont appliqués dans les

SITE COMMITTEE

As announced in Bulletin No 9/87, a Site Committee has been established. It will be advisory to the Directorate and to the Management Board, and its main task is to evaluate, in the light of the existing facilities, any request for the new occupation of land on any of the CERN sites for either temporary or permanent buildings or of open storage space, to consider the implications on the CERN infrastructure and to suggest possible alternatives.

The members of the Committee are :

Division Leaders will forward all requests or plans for the new occupation of land for buildings (including barracks) or storage space, as defined above, to the Chairman of the Committee, for evaluation, such that appropriate advice can be given to the Management Board and/or the Directorate before any decisions are taken. Further, any information which could assist the Committee in carrying out its work will be welcomed via any member of the Committee or the Secretary.

CONSULTATIVE COMMITTEE ON EMPLOYMENT CONDITIONS

The meeting of the Consultative Committee on Employment Conditions (CCEC) on 16 February 1987 was entirely devoted to the re-introduction of reduction factors for the pensions of newly recruited staff who retire between the ages of 60 and 65 years.

A technical study, prepared by an internal working group assisted by H.E. P. Frochaux (CH) and the Pension Fund's actuarial advisor, was presented by the Group's president, G. Maurin. The study was aimed at helping the Committee to prepare a report to Council concerning the technical solution of this matter. The document reviewed the earlier decisions, examined their influence on the technical deficit, and explained the reduction factors that are applied in the reference organizations established by Council, namely the Coordinated Organizations and the Services Industriels

organismes de référence retenus par le Conseil, à savoir les Organisations coordonnées et les Services industriels de Genève (SIG). L'étude concluait qu'un système qui ferait la moyenne pondérée des facteurs de réduction des organismes de référence se traduirait par une réduction du déficit technique de la Caisse de l'ordre de 38 millions de francs suisses, alors que la réintroduction, pour le groupe d'âge 60-65 ans, des facteurs de réduction appliqués avant 1976 donnerait une réduction estimée à 50 millions de francs suisses.

Il a été demandé aux représentants de la Direction de préparer des informations complémentaires concernant les effets de deux autres cas de figure: calcul purement actuariel du coût, pour la Caisse, de départs entre 60 et 65 ans, et adoption des facteurs de réduction des SIG.

Ce sujet sera discuté de nouveau à la prochaine réunion du Comité consultatif sur les conditions de l'emploi les 27 et 28 avril 1987.

COMITE DE LIAISONS RADIO

Un Comité de Liaisons Radio a été créé. Il a pour but de :

- gérer les fréquences accordées au CERN par les Etats-hôtes;
- assurer la coordination entre les services utilisateurs du CERN;
- recenser et tenir à jour la liste des systèmes et appareils utilisés;
- donner des conseils aux utilisateurs;
- assurer les liaisons officielles avec les services compétents des Etats-hôtes.

Il est composé de :

A.J. Herz (DG), Président / *Chairman*
J.-J. Gottraux (Projet LEP) / *(LEP Project)*
M. Jenin (ST), Secrétaire / *Secretary*
N. Koulberg (EP)
S. Larson (DD)
J. Robert (PS)
G. Stassinakis (DA)
B. Stumpe (SPS)
F. Wittgenstein (EF)

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter un des membres du comité.

de Genève (SIG). The study concluded that a system of reduction factors that merged those of the reference organizations would result in a reduction in the technical deficit of the fund of the order of 38 million Swiss francs, while the reintroduction of the pre-1976 reduction factors for the 60-65 age group would give a similar reduction estimated at 50 million Swiss francs.

The Management representatives were asked to prepare additional information concerning two other options, i.e. the effect of applying purely actuarial calculations of the cost to the fund of staff leaving between the ages of 60 and 65, and the results of adopting the SIG reduction factors.

This subject will be discussed again at the next meeting of the Consultative Committee on Employment Conditions on 27 and 28 April 1987.

RADIO-COMMUNICATIONS COMMITTEE

A Radio-Communications Committee has been set up. Its functions are to :

- manage the frequencies allocated to CERN by the Host States;
- provide coordination between the CERN user services;
- make a census of the systems and equipment in use, and keep the list up-to-date;
- give advice to users;
- provide official liaison with the appropriate services of the Host States.

Its members are :

For further information please contact one of the members of the Committee.